



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ par le soussigné, que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal qui se tiendra le **1^{er} octobre 2024 à 19 h 30**, à la salle du Conseil, 14 rue des Loisirs à Saint-Aubert, le Conseil municipal devra statuer la demande de dérogation mineure suivante :

A) 116, chemin du Tour-du-Lac-Trois-Saumons

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ :

Numéro civique : 116, chemin du Tour-du-Lac-Trois-Saumons

Numéro(s) du lot : 4 635 604

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

Autoriser la demande de dérogation mineure pour rendre réputé conforme l'implantation du hangar à bateau avec une marge de recul latérale réduite à 0,3 mètre, soit 4,7 mètres de moins que la distance de 5 mètres requise par la réglementation en vigueur.

PROCÉDURE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Tout intéressé pourra se prononcer relativement à cette demande en formulant par écrit ses commentaires au Conseil municipal **AU PLUS TARD LE 1^{er} OCTOBRE 2024 À 19 h 30** de la façon suivante :

- Par courrier ou dépôt à la boîte postale située à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Aubert

14, rue des Loisirs

Saint-Aubert QC G0R 2R0

- Par courriel à l'Adresse suivante : administration@saint-aubert.net

DONNÉ À SAINT-AUBERT, CE 17^e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

JEAN D'AMOUR

Directeur général et greffier-trésorier